



Prise de position

Politique en matière de haut dé-bit

L'essentiel en bref

- Un réseau haut débit sans interruption dans toute la Suisse a été beaucoup discuté au niveau politique et de nombreuses initiatives ont été abordées à ce sujet. La demande concernant une augmentation de la bande passante minimale pour le service universel a été acceptée. Le service universel permet la mise à disposition d'une offre minimale de services de télécommunications (téléphonie, accès Internet, etc.) pour les utilisatrices et utilisateurs situés dans des régions isolées.
- Par conséquent, l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST) est actuellement en cours de révision. La nouvelle ordonnance est attendue pour début 2023. Pour Swisscom, il est important que la technologie respective la mieux adaptée soit utilisée pour le service universel avec 80 Mbit/s (communication mobile, satellite, combinaison avec le réseau fixe). De plus, l'extension doit uniquement avoir lieu en fonction de la demande et non si un prestataire local met déjà à disposition l'offre.

Position de Swisscom

- Swisscom s'engage pour un service universel fiable en Suisse et fournit celui-ci depuis 1999 sans indemnisation par les pouvoirs publics. Le service universel doit garantir aux utilisatrices et utilisateurs vivant dans des régions isolées une offre minimale proposée à des prix abordables et courants du marché.
- L'augmentation significative de la bande passante minimale à 80 Mbit/s s'écarte de la compréhension classique du service universel au sens d'une offre minimale et constitue une intervention au sein du marché.
- Swisscom tient l'extension du service universel avec un service Internet à haut débit de 80 Mbit/s pour faisable dans la mesure où les lignes directrices sur lesquelles la branche, l'administration et le pouvoir politique se sont mis d'accord au préalable sont mises en œuvre de manière systématique et pratique:
 - Véritable liberté technologique: Libre choix de la technologie par le concessionnaire
 - Principe de subsidiarité: pas d'obligation de raccordement si le site est déjà raccordé via un autre fournisseur
 - Offre: Délais de mise en œuvre appropriés ainsi que raccordement axé sur la demande
- Cependant, une augmentation du service universel à 80 Mbit/s ne constitue qu'une solution à court terme. Le service universel constitue un filet de sécurité avec une offre minimale en matière de téléphonie et d'Internet pour les régions isolées qui finira par atteindre ses limites. Afin d'y garantir un accès Internet à haut débit dans toute la Suisse, lorsque le marché ne fournit pas cela, une stratégie à long terme est nécessaire. Pour cela, le Conseil national a mandaté le Conseil fédéral afin d'élaborer une stratégie à haut débit ([postulat 21.3461](#)). Swisscom salue cette avancée.